

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine

Plan Local d'Urbanisme

- approuvé par DCC du 09 février 2012
- 1e Modification approuvée par DCC du 19 décembre 2013

Mise à jour du PLU par arrêté du 19/02/2014

5 - Annexes

A - Graphiques d'information

5A4 - Périmètre d'étude TCSP - ligne PTCG sur Tournefeuille (L.111.10 du CU)

VILLE DE TOURNEFEUILLE

aua/Toulouse aire urbaine

toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

REÇU JLC
20 JUIL. 2012
PREFECTURE de la Hte-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

* *
*

Séance du 12 Juillet 2012

MOBILITE
3 - POLITIQUE DES DEPLACEMENTS ET ACCESSIBILITE
3.1 - Projet de réseau TCSP d'agglomération :

- **prise en considération des études de faisabilité d'un réseau TCSP d'agglomération, communes de Toulouse, Colomiers, Tournefeuille, Plaisance du Touch, Saint-Orens**
- **adaptation d'un périmètre d'étude permettant l'application du sursis à statuer**

L'an deux mille douze, le douze juillet, à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE :

Etaient présents :
MM. ANDRE, BRIANÇON, CARREIRAS, COHEN, DURRIEU, GODEC, GOIRAND, KELLER, MARQUIE, MAUREL, RAYNAL, SEMPE.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :
MME COURADE, M. SICARD.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etait présent :
M. INTRAND.

Etait absent excusé :
M. LAVIGNE.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :
Etaient présents :

MM. BACOU, EMERAS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :
Etaient présents :
MME ROUCHON, M. SUAUD.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine approuvé le 16 mars 2012 et le projet de révision du PDU arrêté le 24 janvier 2011 et en cours d'enquête publique ont retenu le principe d'un TCSP sur l'axe Plaisance du Touch / Tournefeuille / Toulouse, programmé à l'horizon 20154.

Afin que d'éventuels projets implantés aux abords des axes support de ce TCSP ne viennent pas compromettre ou rendre plus onéreuse la mise en œuvre de ce projet, le SMTC a, par délibération D.2009.12.14.14.2 du 14 décembre 2009, pris en considération les études de faisabilité de ce TCSP et a instauré un périmètre d'études délimitant le périmètre à l'intérieur duquel toute demande de travaux pourra éventuellement faire l'objet d'un sursis à statuer, s'il s'avérait que ces travaux puissent compromettre ou compliquer la réalisation du projet. Ce périmètre d'étude concerne les différentes variantes de tracés à l'époque étudiées, sur toutes les parcelles situées dans une bande de 20 mètres de large de part et d'autre de l'axe des voiries et espaces publics supports des variantes étudiées.

Par délibérations D.2004.10.18.9.3 et D.2006.12.15.9.1 des 18 octobre 2004 et 15 décembre 2006, des périmètres d'étude avaient déjà été instaurés sur la RD 2 bis et couvre la section Lycée Saint-Orens / Liaison multimodale Sud-Est.

Depuis 2009, le SMTC a enclenché les études pré-opérationnelles de ce TCSP. Il s'avère que certains tronçons des itinéraires initialement envisagés ont pu évoluer, notamment pour des raisons fonctionnelles ou d'insertion urbaine. En outre, ce TCSP a fait l'objet d'un programme d'opération et d'une enveloppe financière, approuvé par D.2012.06.08.20.1 du 8 juin 2012.

Aussi, dans une logique de cohérence urbanisme / transport et afin de ne pas compromettre ou rendre plus onéreux l'exécution des travaux publics de l'infrastructure et des aménagements d'accompagnements urbains, il est proposé l'adaptation du périmètre d'étude L 111-10, sur les communes de Plaisance du Touch et Tournefeuille selon la carte jointe à la délibération et concernant les parcelles cadastrées suivantes :

Commune de Plaisance du Touch :
Parcelles incluses en totalité dans le périmètre : BN0014 – BN0015– BN0016 – BN0017 – BN0018 – BN0020 – BN0042 – BN0044 – BN0107 – BN0108
Parcelles partiellement incluses dans le périmètre : BN0021 – BN0023 – BN0043

Commune de Tournefeuille :
Parcelles incluses en totalité dans le périmètre : BX0121 – BX0122 – BX0123 – BX0124
Parcelles partiellement incluses dans le périmètre : BX0117 – BX 0125 – BX0126 – BX0127 – BX0130 – BX0131 – BX0158 – BX0159 – BX0160 – BX0912 – BX0932 – BX0933 – BX0934 – BX0936

Dès que le dispositif sera exécutoire, toutes les demandes de travaux sans exception seront à transmettre au SMTC qui procédera à leur instruction, sans délai supplémentaire, en considérant plus particulièrement les modalités d'implantation des constructions sur les parcelles et les conditions d'accès et d'entrées/sorties des véhicules.

*
* *

Le Comité Syndical :

- entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants

ARTICLE 1 : APPROUVE l'adaptation du périmètre d'étude portant sur les terrains cités et compris dans le périmètre délimité au plan annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : PRECISE que cette adaptation ne remet pas en cause le reste du périmètre fixé par délibérations D.2009.12.14.14.2 du 14 décembre 2009, D.2004.10.18.9.3 du 18 octobre 2004 et D.2006.12.15.9.1 du 15 décembre 2006, et qu'elle complète le dispositif de périmètre d'étude.

ARTICLE 3 : DIT que cette délibération fera l'objet :
- d'un affichage dans les communes concernées,
- d'un affichage aux sièges du Grand Toulouse et du SMTC.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmis à Mr Le Préfet pour contrôle de légalité.

Acte Certifié Exécutoire
Transmis au Contrôle
de Légalité le :
Publié le :
Affiché le : 20 JUIL. 2012
Notifié le :
Le Président,

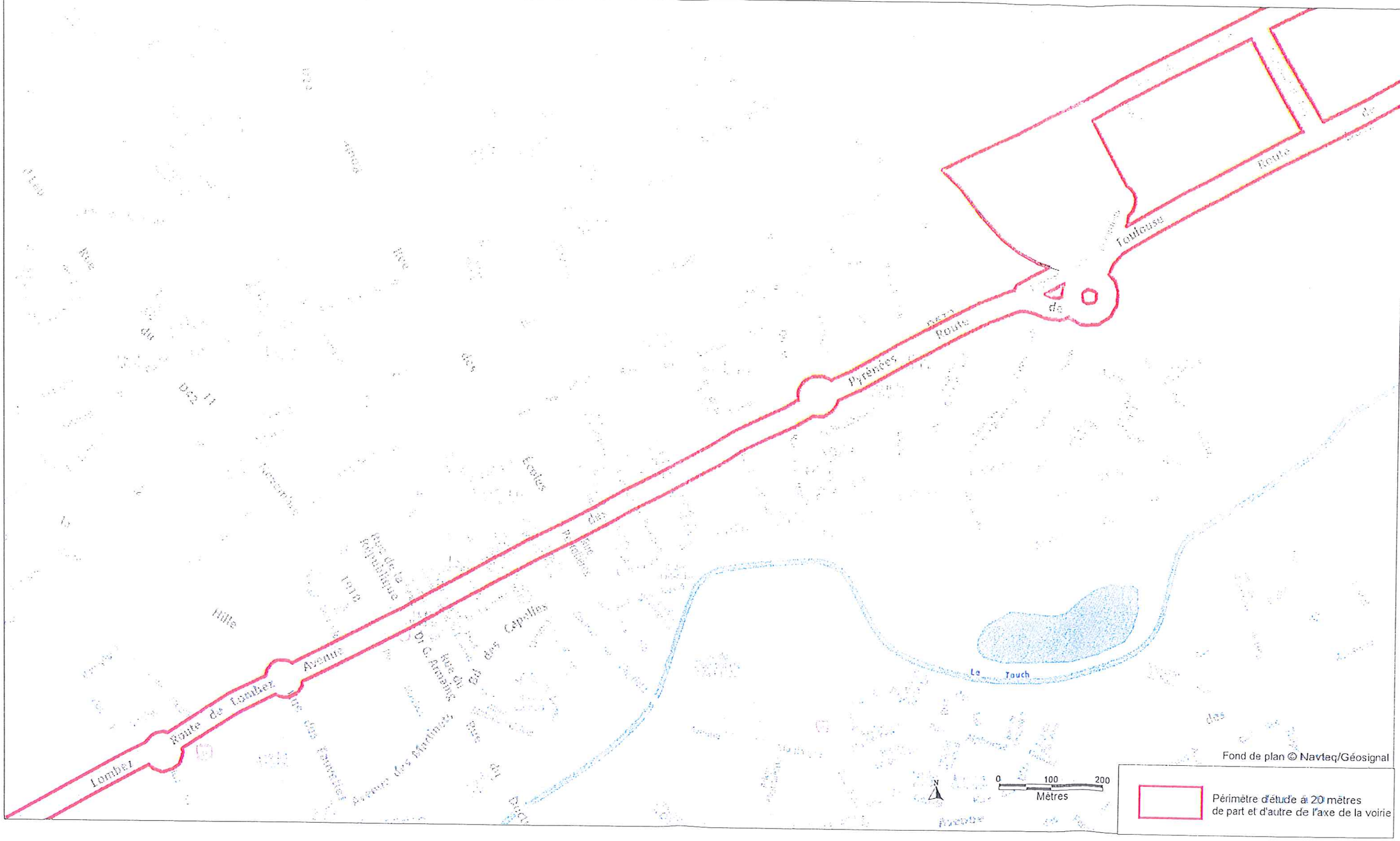
Pour le Président
Et par délégation

an-Paul MAZABRARD
Directeur Général

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an
Que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Pierre COHEN

Adaptation du périmètre d'étude – TCSP Plaisance du Touch / Tournefeuille / Toulouse



© Tisséo - Juin 2012 - CDoucet/JBL